

Imprimer

Annuler



L'Acadie Nouvelle

Actualités, mardi 17 mai 2011, p. 9

UN POISSON ENCORE PEU CONNU DANS LE MONDE

JMP

SHIPPAGAN - L'omble chevalier est un poisson méconnu, mais aux grandes possibilités.

Cette espèce est encore peu élevée même au niveau mondial. L'Islande s'avère le principal producteur, en générant les deux tiers des 4000 tonnes cultivées annuellement dans l'élevage d'aquaculture à travers le monde, une production globale somme toute modeste.

Dans les Provinces maritimes, on trouve de l'omble chevalier en élevage à l'écloserie (pisciculture) de Charlo dans le Restigouche, qui en distribue au parc Atlas de Pointe-Verte (région Chaleur) où il est possible d'en pêcher. Ce poisson provient de l'IRZC à Shippagan.

En Nouvelle-Écosse, une entreprise issue de la communauté autochtone de Millbrook, la Nova Scotia Arctic Charr, en produit 110 tonnes métriques par année. Elle en commercialise de 5000 à 6000 livres par semaine sur les marchés du monde entier, d'après un article de Pêches et Océans Canada signé Cate Barratt, conseillère principale en communications pour la région des Maritimes.

L'article rapporte également que même si l'omble chevalier ne profite pas encore de l'image de marque d'autres poissons d'élevage, "de nombreuses personnes considèrent que sa chair, de couleur corail, a un goût beaucoup plus délicat que celle de la truite ou du saumon".

Selon **André Dumas**, ce poisson a une chair raffinée considérée haut de gamme et est servi dans les restaurants américains quatre étoiles. Il précise par contre que la situation pourrait changer et que ce poisson pourrait éventuellement se retrouver sur des marchés plus communs, au gré des discussions qui émaneront du projet national de commercialisation, étalé sur cinq ans.

© 2011 L'Acadie Nouvelle. Tous droits réservés.

Numéro de document : news-20110517-AN-0018

PUBLI-C news-20110517-AN-0018

Ce certificat est émis à **Université-Laval** à des fins de visualisation personnelle et temporaire.

Date d'émission : **2011-05-31**

Le présent document est protégé par les lois et conventions internationales sur le droit d'auteur et son utilisation est régie par ces lois et conventions.